

Le traitement de l'offre Presse export profil : les actions de l'éditeur

1 Signature d'un contrat Presse export profil et information du gestionnaire de fichiers

L'éditeur doit signer le contrat. Ceci constitue le point de départ du processus de traitement et d'acheminement des publications.

Le schéma de traitement et d'acheminement des publications dépend des conditions choisies et signées lors du contrat (l'éditeur a la possibilité de souscrire à certaines options, telles que la collecte ou le conditionnement des plis par STP PR'INT).

Pour le premier dépôt, faire parvenir au préalable à STP PR'INT, **5 exemplaires** identiques et non adressés des publications.

Adresse STP PR'INT :
STP Nord - PR'INT
Offre Presse export profil
ZI du Commandant Rolland
51-53 rue du Cdt Rolland - Quai 37
93 350 LE BOURGET

Pour le premier dépôt, et parallèlement à la signature du contrat, informer le gestionnaire de fichiers :

- Que le dépôt se fait dans le cadre de l'offre Presse export profil.
- Du niveau de service choisi : Prioritaire ou Economique.



- Les 5 exemplaires non adressés sont nécessaires pour obtenir l'autorisation de la part de certaines postes étrangères.
- L'éditeur doit veiller à bien transmettre à son gestionnaire le niveau de service, qui primera sur la marque d'affranchissement au moment du routage.